



1- RAPPEL IMPORTANT - 30 septembre 2016

Le 30 septembre est la journée officielle de la déclaration de la clientèle (liste des élèves inscrits pour l'année 2016-2017). La prise de présence officielle se fera donc le 30 septembre. Il est très important que votre enfant soit présent à l'école lors de cette journée. S'il est absent, vous devrez vous présenter à l'école le 3 octobre pour signer le document qui confirme son inscription.

2- CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT 2016-2017

La première rencontre du conseil d'établissement de l'école Albatros aura lieu le 13 octobre à 19 h 00.

3- APPEL AU SECRÉTARIAT LORS DE L'ABSENCE D'UN ÉLÈVE

Pour la sécurité de vos enfants, nous vous rappelons qu'il est très important d'informer le secrétariat lorsque ceux-ci doivent s'absenter de l'école. Vous communiquez au 514-353-5131 et laissez un message sur le répondeur. Merci de votre habituelle coopération.

4- SORTIE ÉCOLE

Nous tenons à vous rappeler que la première sortie école aura lieu le jeudi 27 octobre 2016 à Laval (Centropolis) pour l'activité Clip'N Climb.

5- Rapport annuel 2016-2017

Pour ceux et celles qui n'auraient pas eu la chance de feuilleter notre dernier rapport annuel, vous le retrouverez sur la page d'accueil de notre site.
Bonne lecture !



6- Petit Bottin 2016-2017

Vous recevrez sous peu un formulaire de mise à jour pour notre précieux Petit Bottin téléphonique. Comme plusieurs communications de l'école se font maintenant via le courriel, il y aura lieu de bien valider votre adresse courriel. Merci de votre habituelle collaboration.

7- BAL COSTUMÉ

Le samedi 29 octobre prochain, de 18h00 à 21h00, aura lieu le Grand Bal costumé de l'école Albatros. Nous vous donnons rendez-vous dans le gymnase de l'école pour une soirée où petits et grands sont invités à se déguiser. Plus de détails suivront prochainement quant au déroulement de la soirée, à la façon de s'impliquer et de réserver vos places.

Le comité de financement

8- STATIONNEMENT POUR LE PERSONNEL DE L'ÉCOLE

Quelques mots pour vous rappeler que le stationnement arrière près de la cour d'école ainsi que la zone de stationnement devant l'école près du terre-plein sont destinés aux employés **de l'école** qui possèdent la vignette de stationnement. Les places étant très limitées, il devient difficile pour les employés de trouver un stationnement lorsque des parents utilisent ce stationnement à l'entrée des élèves ou au moment de la présence d'un parent lors d'une activité en classe. Nous vous remercions de votre habituelle compréhension.

9- CAPSULE DU SERVICE DE GARDE

Journée pédagogique du 17 novembre

Une **erreur** s'est glissée dans l'envoi des journées pédagogiques pour les enfants inscrits au service de garde, soit régulier ou sporadique. La journée pédagogique **du 17 novembre 2016 étant une sortie « quilles et cinéma »**, vous devez lire **que les frais de l'activité sont de 17,00 \$ et non de 0,00 \$**. Cette année 2016-2017, il n'y aura que 4 sorties, 1 à chaque saison. Les autres journées seront élaborées par les éducatrices avec une thématique pour chacune, le but étant de



diminuer les frais aux parents. Nous vous rappelons que les coupons réponses doivent être complétés et retournés **au plus tard lundi le 3 octobre 2016**.

Facturation

Vous remarquerez un changement sur l'état de compte de la facturation. À la demande de la Commission Scolaire, vous verrez une écriture pour chaque mois et non une écriture par semaine comme avant. Les frais doivent être acquittés dès la réception. Merci.

10- POUR PRÉPARER LES ÉLÈVES DU 1^{ER} CYCLE À LA COOPÉRATION

Les tensions de la rentrée se sont estompées et l'environnement ne semble pas aussi menaçant qu'il n'y paraissait, du moins pour la grande majorité des élèves. Il arrive qu'à l'occasion, dans certaines cohortes, un enfant s'ennuie de la maternelle au point de nous refuser sa collaboration. Dans ce cas, une intervention auprès de la famille est nécessaire. Tous les acteurs incluant les pairs pourront soutenir l'élève pour que **le passage** en première année soit moins douloureux.

Autrement, tous sont prêts et armés pour l'affrontement. Car, il s'agit bien d'un affrontement entre eux qui déterminera qui détiendra un certain pouvoir et un certain contrôle du groupe. Ainsi, la hiérarchie établie des deuxièmes années s'en trouvera transformée avec le départ des élèves de l'an passé et la force de caractère des nouveaux. Les communications se rétabliront, les influences des uns sur les autres se matérialiseront et le recours des habilités intellectuelles de quelques-uns se remarquera. De nouvelles paires d'amitié et de nouveaux sous-groupes de jeu se formeront, de nouveaux leaders se reconnaîtront, mais des rejetés et des moments d'isolement seront aussi du lot. Des rappels sur les **activités de climat de classe** seront donc nécessaires. Les activités prévues par les enseignants ne sont jamais éphémères. Elles sont revisitées au besoin.

Vous me direz : rien pour rassurer des parents inquiets ! N'ayez crainte. Cette phase est brève et les enseignants sont formés à cet effet et **soucieux du bien-être de votre enfant**. Vous constaterez dans le prochain article que ces étapes sont nécessaires et profitables pour chacun des élèves. Le personnel scolaire est outillé pour prévenir l'exclusion et **permettre à chaque élève de s'épanouir**.

(À suivre – dernière phase : intimité ou même différenciation)





Frais demandés aux parents

**Coupon à retourner avec les chèques
(Chèques obligatoires à l'ordre de l'école Albatros)**

Nom de la famille : _____

Nom des enfants et groupes : _____

Ci-joint, un chèque au montant total de : _____

Ci-joint, trois chèques

► 1er paiement pour les sorties : 100\$ par enfant (chèque daté du 3 oct. 2016)

► 2^e paiement pour la cotisation : 75\$ (un enfant), 137,50\$ (deux enfants) et 187,50\$ (trois enfants et plus) (chèque daté du 25 novembre 2016)

► 3^e paiement pour la cotisation : 75\$ (un enfant), de 137,50 \$ (deux enfants) et 187,50\$ (trois enfants et plus) (chèque daté du 27 janvier 2017)

Signature du parent : _____

Tous les paiements doivent être effectués avant le 27 janvier 2017.

